

Réf: Dossier N° 093589

Avis de constitution

SOCIETE « O'FIBER »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AKOUEDE ANCIEN CAMP, Lot

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/02/2022 reçus par Me AKOI AHIZI VERONIQUE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 21/03/2022, il a été constitué une SA aux caractéristiques SOCIETE « O'FIBER »

L'assemblage de câble fibre optique, La production de câble fibre optique, La confection de pylônes, La confection d'accessoire fibre optique, La confection d'équipements réseau.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifié ou à tous autres objets similaires ou connexes de la manière la plus étendue.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toutes les entreprises, sociétés

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AKOUEDE ANCIEN CAMP, Lot
M OUEDRAOGO SOMBEWENDE ARMEL YVON (ADMINISTRATEUR
null**

n°CI-ABJ-03-2022-B15-00014 du 30/03/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°13226/GTCA/RC/2022 du 30/03/2022

Pour Avis

Le CEPICI

